

Être ouvrier en France (1830 – 1975)

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle - qu'elles soient économiques, sociales ou politiques - ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
1. Être ouvrier en France (1830 – 1975)	<ul style="list-style-type: none"> - 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès - 1936 : les occupations d'usine - Être ouvrier à ... (exemple dans une ville industrielle) 	On rappelle l'évolution du monde ouvrier de 1830 à la fin des Trente Glorieuses ; on étudie la constitution d'une sociabilité et d'une culture ouvrières. On présente la formation d'une conscience de classe à travers les luttes sociales et politiques (grèves, syndicalisme, partis) et le processus d'intégration républicaine.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant. Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ÉTUDE

Définition du sujet d'étude

L'expression « être ouvrier en France » incite moins à relater l'histoire du mouvement ouvrier à travers ses luttes syndicales et politiques qu'à analyser la prise de conscience progressive d'un groupe social qui se forme et construit des traditions et une culture spécifiques.

On se vit en tant qu'ouvrier. Mais comme tout ce qui touche aux phénomènes de représentations, il s'agit d'avoir un double regard : il est nécessaire à la fois d'intégrer les représentations collectives intérieures comme extérieures à ce groupe et d'observer les phénomènes qui lui permettent de se construire. Il serait d'ailleurs vain de chercher à donner une définition univoque et définitive de la classe ouvrière. Il faut, au contraire, souligner la diversité de ce groupe.

Borné, le sujet invite à une approche chronologique. On peut en effet distinguer des grandes phases du processus de formation de la classe ouvrière au sein de la société française. A partir de 1975, la progressive désindustrialisation des vieux bassins d'emplois, couplée avec un éclatement de la classe ouvrière, semble clore un mouvement ascendant et inaugure l'ère du doute.

En portant son regard sur la sociabilité et la culture développées par ce groupe, le sujet peut aussi être abordé de façon thématique. Si le lieu de travail doit évidemment être investi (machinisme, division du travail, évolution des conditions de travail, syndicats, différentes formes de la grève), la vie quotidienne mérite aussi d'être explorée (logement, loisirs, fêtes, sans oublier le déracinement). Les sources de l'histoire culturelle sont variées, mais il est important de restituer la parole ouvrière : l'étude des chansons, par exemple, constitue un matériau précieux. On peut recourir à la littérature et au cinéma.

Articulation entre les sujets d'étude et le thème général annuel

La classe ouvrière est traversée par tous les changements de l'époque ; elle subit et provoque tout à la fois les transformations économiques, sociales, politiques. D'autre part, l'identité collective ouvrière se construit parallèlement à un contrôle social de plus en plus strict de la société française.

Contenus et enjeux

Il s'agit moins de dresser une chronologie exhaustive des luttes et des acquis sociaux que d'analyser l'évolution du monde ouvrier face aux mutations économiques et sociales de la France.

Trois étapes peuvent être distinguées :

– 1830-1890 :

Dans une France encore très rurale, la pénurie d'ouvriers est permanente. L'énergie déployée par les classes populaires pour conserver ses modes de vie rend difficile le projet de les fixer dans un nouvel environnement, celui de la fabrique. Pour une grande partie, le monde ouvrier lutte avant tout contre la précarité et trouve le sens de l'action collective (grèves).

– 1890-1936 :

Une deuxième vague d'industrialisation entraîne mécanisation du travail, concentration et spécialisation des usines, mode de vie ouvrier dans villes et quartiers spécifiques. Les idées socialistes et communistes progressent, les syndicats s'organisent et se développent, tandis que naît un « socialisme municipal ». 1936 est le symbole des luttes ouvrières et des lois sociales.

– 1936-1975 :

Les entreprises se concentrent. On assiste à un double mouvement : dominé par les travailleurs de la grande industrie en partie nationalisée en 1945, le monde ouvrier se consolide, développe et revendique un mode de vie spécifique. Parallèlement, il est aspiré par le modèle de développement de la société française de l'époque, fondé sur la consommation et le bien-être.

LES SITUATIONS

La grève de Carmaux et Jean Jaurès

La situation relie un mouvement collectif et un destin individuel. Jean Jaurès défend, dans la Dépêche du Midi, le mouvement de protestation contre le licenciement du maire mineur, J.B Calvignac. Il fait l'apprentissage de la lutte des classes et sort de la grève de Carmaux acquis au socialisme. C'est la marque d'une visibilité croissante de la classe ouvrière et de sa traduction dans le champ politique.

1936 : les occupations d'usine

Le déroulement des faits importe moins que l'analyse de l'appropriation d'une pratique. Le caractère joyeux des occupations montre qu'elles sont un moyen pour la classe ouvrière de manifester publiquement son existence. Elles constituent l'une des images, véhiculées principalement par la photographie de presse, de la mythologie du Front Populaire. (Les occupations de Mai 1968 rejoueront 1936).

Être ouvrier à... (Exemple dans une ville industrielle)

L'échelle locale permet d'étudier les spécificités de la présence ouvrière et sa marque dans l'espace : chaque ville industrielle a sa propre histoire, liée aux types d'activités, à leur implantation, aux conflits sociaux qu'elle a vécus. Les visites de musées locaux consacrés à l'histoire d'un monde ouvrier, son autant d'occasions d'en étudier la mémoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ouvrages :

- Noiriél Gérard, « *Les ouvriers dans la société française, XIX-XX^e siècle* », Paris, Seuil, coll. « points histoire », 2002
- Ory Pascal, *La belle Illusion, culture et politique sous le signe du Front Populaire (1935-1938)*, Paris, Plon, 1994
- Tartakowski Danielle, *La manif en éclats*, Paris, La dispute, coll. « comptoir de la politique », 2004

Filmographie

- Louis Malle, *Humain, trop humain*, 1974
- Gérard Mordillat et Nicolas Philibert, *La voix de son maître*, 1977

Sitographie :

- Le site de l'Ina : www.ina.fr
- Musée de la mine à Lewarde : www.chm-lewarde.com

Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
2. Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours	<ul style="list-style-type: none"> - Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres - La scolarisation des filles - Simone Veil et le débat sur l'IVG 	On étudie la condition féminine au XX ^e siècle en s'arrêtant sur quelques moments-clés : conquête des droits civils et politiques , maîtrise de la fécondité... On présente l'évolution économique et sociale de la situation des femmes ainsi que les inégalités qui persistent.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.
Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ÉTUDE

Définition du sujet d'étude

Le sujet invite à une mise en valeur des femmes dans l'histoire enseignée. Ce sont les femmes, dans leur diversité qui sont étudiées depuis la Belle Époque. Il s'agit de montrer ce qu'elles ont de commun, mais aussi ce qui les distingue et qui illustre les changements ou la permanence des inégalités.

Même si le regard est centré sur la métropole, la France étant une terre d'immigration et une puissance coloniale jusqu'aux années 1960, le statut varié des femmes immigrées résidant en métropole, de même que celui des femmes vivant dans les colonies, puis les DOM-TOM, est pris en compte. Enfin, la question invite à analyser le rapport masculin/féminin dans le cadre d'une histoire du genre.

La période retenue couvre le vingtième siècle, une période riche d'évolutions. La Belle Époque voit l'essor de mouvements féministes. La Grande guerre accélère le développement de l'emploi salarié des femmes. La seconde moitié du vingtième siècle voit des évolutions majeures sur le plan du travail (tertiarisation), de la maîtrise de la sexualité, de l'éducation et de l'accès aux responsabilités politiques, ce qui n'empêche pas la persistance de nombreuses inégalités. Aujourd'hui, si les progrès sont nombreux, des inégalités persistent.

Articulation du sujet d'étude avec le thème annuel

Le sujet amène à réfléchir aux processus de construction des identités féminines dans lesquels interviennent des éléments de régulation sociale : l'école, les religions, les sciences, mais surtout l'État.

Comment se fait l'évolution : les mentalités progressent-elles plus rapidement que les lois, ou l'État est-il à l'initiative des changements ? Le rôle de l'État qui s'incarne dans la République, à l'exception du gouvernement de l'État Français, est déterminant. La Troisième République a permis les premières

avancées dans la conquête des droits civils et a développé la scolarisation des filles ; une ordonnance du gouvernement provisoire en 1944 accorde le droit de vote aux femmes. Enfin, la Cinquième République voit des avancées déterminantes (maîtrise du corps, statut juridique, parité ...).

Contenus et enjeux

Ce sujet d'étude s'inscrit dans une préoccupation mondiale d'égalité des chances entre hommes et femmes, notamment définie dans la Convention des Nations-Unies du 18 décembre 1979, qui engage les pays du monde à procéder à « l'élimination de toutes conceptions stéréotypées des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement ».

Au-delà, il faut prendre en compte le renouvellement de l'historiographie. Le développement d'une histoire intégrant la dimension sexuée (genrée) a permis une autre approche de l'histoire nationale qui s'en trouve enrichie. Cette démarche permet aussi aux élèves de réfléchir aux stéréotypes de sexes, d'autant que, dans la voie professionnelle, de nombreuses sections sont quasi-exclusivement masculines ou féminines. Les élèves peuvent ainsi exercer leur esprit critique et être plus conscients de certains choix. L'histoire fournit également des modèles d'identification individuels et/ou collectifs.

LES SITUATIONS

Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres

Avant-garde de l'Europe pour accorder le suffrage universel masculin, la démocratie française a été très lente à reconnaître le suffrage féminin. Dès la fin du XIX^e siècle, les suffragettes manifestent pour le droit de vote. Elles sont relayées par les féministes entre les deux guerres, symbolisées par Louise Weiss (1893-1994). Issue de la grande bourgeoisie, agrégée de lettres en 1914, infirmière de guerre, journaliste pro-européenne, elle fonde le journal *La femme nouvelle* en 1934 et conduit une série d'actions spectaculaires entre 1934 et 1937 (notamment à l'encontre du Sénat qui s'oppose au vote des femmes). Elle va jusqu'à se présenter aux élections de 1936 et 1937 alors que les femmes ne sont ni électrices ni éligibles.

La scolarisation des filles

Au départ, l'enseignement des filles s'organise selon des parcours et des durées différents de ceux des garçons. Pendant des décennies les filles quittent majoritairement l'école à la fin du primaire et ce n'est qu'en 1945 qu'on les trouve à égalité avec les garçons dans le secondaire. Leur formation tout au long du siècle reste sexuée et la mixité, décidée en 1976, si elle répond à une ancienne revendication féministe ne change pas cette différence d'orientation, sensible encore aujourd'hui, particulièrement dans l'enseignement professionnel. La réussite scolaire indéniable et massive n'empêche pas la persistance des inégalités de salaires et de carrières.

Simone Veil et le débat sur l'IVG

En 1975, la loi Veil portant sur la légalisation de l'avortement est promulguée après l'échec d'un recours en inconstitutionnalité.

C'est une femme, une ministre qui a porté ce projet de loi et lui a laissé son nom, face à des assemblées composées très majoritairement d'hommes. Ministre de la santé de 1974 à 1979, elle fait face aux résistances et aux attaques personnelles, en tant que femme. La loi sera défendue avant tout comme une loi de bioéthique permettant de préserver la santé des femmes victimes des pratiques clandestines et qui met fin aux inégalités entre les femmes. La loi Veil a marqué un tournant dans l'histoire des femmes en France, révolutionnant les lois régissant la procréation mais aussi et surtout les pratiques. Toutefois, les remises en cause et des inégalités subsistent.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ouvrages :

- Maruani Margaret, *Femmes, genre et société* – La Découverte – Paris 2005
- Perrot Michelle *Mon histoire des femmes*, Seuil 2006.
- Perrot Michelle., *Il était une fois...l'histoire des femmes, Michelle Perrot répond à Héloïse et Oriane*, Paris, éditions Lunes, 2001.
- Branche Raphaëlle et Voldman Danielle (dir.), *Histoire des femmes, histoire des genres, Vingtième siècle*, n°75, juillet-septembre 2002
- Dossier *Histoire des femmes*, édité par *Historiens & Géographes*, Paris, APHG, 2006., (extraits des numéros 392, 393 et 394)
- L'Histoire, numéro spécial *Les femmes 5000 ans pour l'égalité*, n°245, juillet-août 2000
- Bard Christine, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Fayard, 1995.
- Gubin E., Jacques C., Rochefort F., Studer B et alii, *Le siècle des féminismes*, L'Atelier, 2004.
- Latger Hélène et Wagniar Jean-François (dirs.), *Des femmes sans histoire?* Paris, Syllepse, 2005
- Dossier pédagogique des archives départementales de la Martinique –*Femmes de la Martinique : Quelle Histoire ?* Muriel Descas-Ravoteur et Micheline Marlin-Godier - 2009
- Seager J., *L'atlas des femmes dans le monde*, Autrement, 2003
- Revue TDC : « Femmes et hommes : quelle égalité ? » 2003
- Tudor Ruth, *Enseigner l'histoire des femmes au 20ème siècle : la pratique en salle de classe*. Bruxelles, Conseil de l'Europe, 2000

Sitographie :

- La dur@nce, équipe d'enseignants de l'académie d'Aix-Marseille a préparé plusieurs cours intégrant l'histoire des femmes.
<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr>
- L'association Archives du féminisme (<http://archivesdufeminisme.fr>) ainsi que le Centre des archives du féminisme (<http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF>), tous deux fondés et dirigés par Christine Bard (historienne, professeure à l'Université d'Angers) mettent en lignes des documents numérisés, des articles et des bibliographies sur l'histoire du féminisme français principalement.
- Des expositions virtuelles consacrées aux femmes.<http://musea.univ-angers.fr>
- De la mixité... à l'égalité dans le système éducatif, colloque à la MGEN, mai 2004, actes http://eduscol.education.fr/D0126/mixite_actes.htm
- Wieviorka, Annette, *Quelles places pour les femmes dans l'histoire enseignée ?* Avis et rapport du Conseil économique et social, 2004 (accessible en ligne : www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/3-1actus/frame_derniers_rapports.htm)
- La plupart des numéros de *Clio* y sont en ligne <http://clio.revues.org>
- Les archives du féminisme, ressources en ligne et expositions virtuelles.
<http://buweb.univangers.fr/ARCHFEM>
- Le site de l'Ina. (manifestations de 1971....actualités autour de la loi Veil...)
www.ina.fr

La République et le fait religieux depuis 1880

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
3. La République et le fait religieux depuis 1880	<ul style="list-style-type: none"> - Les lois laïques des années 1880 - Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État - La construction d'un lieu de culte après 1905 	On montre l'évolution des rapports entre la République et les Églises en s'appuyant sur les lois scolaires de Jules Ferry et la loi de 1905 . La laïcité , longtemps instrument de combat, est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.
Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ÉTUDE

Définition du sujet d'étude

Il ne s'agit pas d'étudier le fait religieux en tant que tel, mais bien d'envisager les relations que l'État entretient avec celui-ci et leur évolution sur la période étudiée.

Depuis l'avènement de « la République des Républicains » en 1880, la place du fait religieux a profondément changé en France. L'idée de **laïcité**, présente dans les idées des Lumières et de la Révolution française, trouve progressivement sa traduction dans les institutions de l'État et dans les différentes constitutions de la République. La question de l'école et l'éducation de la jeunesse a été au cœur d'un conflit entre l'Église catholique et l'État avec le vote des **lois scolaires de Jules Ferry**.

De nos jours, dans une France globalement déchristianisée où l'État est séparé des Églises depuis la **loi de 1905**, l'idée de laïcité fait l'objet de nouveaux débats. Il s'agit donc de considérer l'attitude de l'État républicain face aux religions représentées sur le territoire français, en particulier le catholicisme, largement dominant jusqu'à une période récente.

Au cours de la période couverte par le sujet d'étude, tout en gardant la laïcité comme fil conducteur, la ligne suivie par la République vis-à-vis du fait religieux a connu des fluctuations importantes qu'il s'agit de souligner.

Articulation entre le sujet d'étude et le thème général annuel

L'étude de « La République et le fait religieux depuis 1880 » se trouve au cœur des mutations sociales, culturelles et politiques de la société française. On traitera de la sécularisation qui accompagne l'affaiblissement de la pratique religieuse et le recul de l'influence des Églises. On évoquera également l'individualisation progressive des engagements religieux conjuguée à l'urbanisation d'une société ouverte par ailleurs à de nouvelles immigrations.

Contenus et enjeux

La laïcité, d'abord instrument de combat des Républicains, est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes. Il conviendra de définir et d'expliciter cette particularité française des rapports entre État et religions, à la fois claire dans ses principes et difficile à tenir en pratique, tolérante mais souvent attaquée, et de montrer qu'elle garde aujourd'hui toute sa pertinence.

Le professeur sera amené à aborder :

- la première série de lois laïques (lois scolaires de Jules Ferry, mais aussi sur le divorce) et le vote de la loi de 1905 dite de séparation des Églises et de l'État ;
- la remise en question de la laïcité et la réhabilitation des valeurs traditionnelles du christianisme sous Vichy ;
- les débats récents provoqués par la montée en puissance de religions ne disposant pas de locaux en nombre suffisant pour exercer leur culte dans des conditions satisfaisantes, par certaines pratiques de l'Islam dans une France républicaine et laïque.

Il est donc indispensable de contextualiser ces différentes étapes marquant l'évolution des rapports entretenus par l'État au fait religieux en France, de mettre l'accent sur le rôle des acteurs individuels (Jules Ferry, Émile Combes, Aristide Briand, l'instituteur...) et collectifs (les Républicains, l'État, l'Église, les congrégations, les collectivités territoriales...) de cette évolution.

LES SITUATIONS

Les lois laïques des années 1880

Les lois dites « scolaires » des années 1880 tiennent une place centrale dans la construction de la laïcité en France. La République part résolument à la « conquête des esprits » pour les gagner à un régime aux bases encore mal assurées, les ouvrir aux idées humanistes des Lumières, leur faire saisir toute l'importance des progrès de la science si rapides en cette fin de XIX^e siècle. L'Église perçoit tout l'enjeu du combat qui s'engage, la formation de la jeunesse. Les protestations, longues à s'éteindre, n'en sont que plus véhémentes. Pourtant l'École de Jules Ferry s'impose comme un modèle efficace auquel notre système scolaire se réfère aujourd'hui encore.

Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État

Cette situation l'évocation de l'élaboration d'un texte de loi, sa discussion au parlement, la bataille des amendements. L'évocation du ministère Combes, de la lutte contre les congrégations permet de mettre en évidence l'existence de deux forces antagonistes, les cléricaux et les anticléricaux, et l'importance du rôle d'un homme comme Aristide Briand dans le choix de développer une voie médiane de compromis, symbole d'une laïcité tolérante.

La construction d'un lieu de culte après 1905

À travers cette situation, le professeur montrera le cas des édifices religieux bâtis après l'entrée en vigueur de la loi de séparation et mettra en évidence les problèmes soulevés par cette construction. En attribuant aux collectivités locales la propriété et l'entretien des innombrables édifices religieux construits avant 1905, le législateur estimait sans doute que la construction de nouveaux lieux de culte, dans une France encore rurale ayant amorcé sa déchristianisation, ne se ferait plus ressentir. L'évolution démographique et sociologique a fait émerger de nouveaux besoins dans une France urbaine et plurielle. Les débats autour de l'aide publique au financement, de la collecte de fonds privés en provenance de pays étrangers, montrent que la laïcité est toujours un débat d'actualité.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ouvrages :

- Azria Régine, « Le fait religieux en France », La Documentation photographique, n° 8033, 2003.
- Bauberot Jean, Laïcité 1905-2005, entre passion et raison, Seuil, « La couleur des idées », 2004
- Ormières Jean-Louis, Politique et religion en France, Complexe, 2002
- Pena-Ruiz, Henri « Qu'est-ce que la laïcité », coll. Folio-Actuel n°104, Gallimard, 2003.
- « Guide républicain. L'idée républicaine aujourd'hui », SCEREN-CNDP, ministère de l'Éducation nationale, Delagrave, 2004.

Sitographie :

- « La séparation des Églises et de l'État », www.assemblee-nationale.fr/histoire/eglise-etat/chronologie.asp
- « Les lois scolaires de Jules Ferry », www.senat.fr/evenement/archives/D42/index.html : la politique scolaire des Républicains de 1879 à 1886.
- Le site internet de l'Institut européen des sciences en religions (IESR), notamment sa sitographie www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index406.html#tocto5508 et son espace « école et religions » www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index406.html

De l'État français à la IV^e République

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
4. De l'État français à la IV ^e République (1940-1946)	<ul style="list-style-type: none"> - La rafle du Vel d'Hiv - Jean Moulin et l'unification de la Résistance - Le programme du Conseil national de la Résistance 	On présente le régime de Vichy et la Révolution nationale, sa collaboration avec l'Allemagne nazie, sa part de responsabilité dans le génocide juif. On étudie la mise en place de la IV ^e République en montrant qu'elle s'appuie sur les idéaux de la Résistance intérieure et extérieure.

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant. Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ÉTUDE

Définition du sujet d'étude

Ce sujet d'étude couvre une période restreinte au regard du reste du programme puisqu'il s'ouvre en 1940 par la défaite française et la chute de la III^e République pour se clore, six ans plus tard, avec les réformes fondamentales qui accompagnent l'établissement de la IV^e République. C'est une période charnière de l'histoire de la France contemporaine et un moment fondateur de son histoire politique ou sociale. Les deux régimes qui se succèdent ont chacun des caractéristiques affirmées, ils reflètent des positions idéologiques contradictoires et leur étude, comme celle des conditions qui permettent leur avènement ou leur disparition brutale, amène les élèves à prendre conscience de la place des possibles dans l'histoire et du poids de l'engagement individuel politique et citoyen.

Articulation entre le sujet d'étude et le thème général annuel

Ce sujet d'étude est à traiter dans la perspective du thème général annuel « État et société en France de 1830 à nos jours » : en se focalisant sur la situation française, sans se laisser emporter à étudier l'ensemble du conflit. Les événements mondiaux servent de trame de fond et lorsqu'ils sont repris c'est pour expliciter le cas français ; en mettant en évidence les ruptures politiques et sociales ; en confrontant histoires individuelles, singularités locales et événements nationaux.

Contenus et enjeux

Les notions liées à ce sujet d'étude sont familières aux enseignants. Toutefois, sa délimitation précise nécessite des choix draconiens. Suivant les orientations du programme, on s'attache à tracer une image claire des deux régimes. Une trame chronologique succincte permet de placer au cœur du travail la radicalisation des positions. En 1940 le poids de la défaite permet à Laval et Pétain de renverser la République, de mettre en place l'État français – un régime raciste (lois juives), antidémocratique

(interdiction des partis et des centrales syndicales, charte du travail, milice) - et de proposer une collaboration avec l'Allemagne nazie. L'État français s'attaque aux fondements institutionnels et philosophiques de la République tandis que la Résistance intérieure et extérieure prépare le retour de la démocratie, remise en place dès la libération du territoire. La mise en place de la IV^e République s'accompagne des nationalisations (banques, sources d'énergie, Renault...) des grandes lois sociales (sécurité sociale, retraites...) qui vont symboliser les trente glorieuses et l'État providence.

L'appréciation de l'éventail du champ des possibles fait de ce sujet d'étude une opportunité privilégiée de réflexion civique, articulée autour de la (des) situation(s) retenue(s). En effet, c'est un moment clé du programme d'histoire pour réfléchir sur la responsabilité individuelle ou l'impact des idéaux sur les choix. Et ce, à partir d'une situation unique, dans l'histoire récente de la France, de remise en question puis de renouvellement des institutions.

LES SITUATIONS

La rafle du Vel d'Hiv

La rafle du 16 juillet 1942, associée aux journées qui l'entourent, est étudiée comme exemple emblématique de la politique antisémite de l'État français. Comme telle, cette situation est représentative d'un aspect particulièrement odieux de la collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie : son implication dans la déportation des Juifs de France. La compréhension, par les élèves, de cet événement parisien implique la présentation de la politique de l'État français sur l'ensemble de la période, dans les différentes zones, depuis les premières lois antisémites et l'annonce de la collaboration.

Jean Moulin et l'unification de la Résistance

L'étude de cette situation répond à un double objectif : d'une part, connaître l'itinéraire personnel de Jean Moulin, préfet révoqué par Vichy, homme engagé auquel le Général de Gaulle confie des missions essentielles ; d'autre part, comprendre la nécessité et la difficulté de faire travailler ensemble mouvements de Résistance et organisations politiques ou syndicales et de les rallier à la France libre. On veillera à ne se laisser enfermer ni dans les détails de l'action de cet homme de l'ombre, ni dans les méandres des mouvements. Il faudra faire toucher du doigt aux élèves l'importance des obstacles rencontrés : complexité des réseaux, pluralité des positions, importance des oppositions internes, contraintes liées aux dangers permanents. Cela implique des choix qui peuvent s'appuyer sur des exemples locaux.

Le programme du Conseil national de la Résistance (CNR)

Le CNR prépare, dans la clandestinité et les menaces permanentes, l'organisation administrative de la France à venir : les premières mesures à appliquer au fur et à mesure de la libération du territoire, le retour de la démocratie (élections, libertés fondamentales,...) et les grandes réformes économiques et sociales (nationalisations, sécurité sociale, ...), bases du futur État providence. Au-delà d'un apport de connaissances sur le point de départ de nombreux acquis sociaux, cette situation permet une vraie réflexion sur « Les jours heureux ». Lorsque, inspirés par le titre d'une pièce de théâtre puis d'un film à succès, les membres du CNR intitulent ainsi leur programme d'action pour « un ordre social plus juste », quelle vision ont-ils de la société ? Peut-on espérer changer une société ? Comment ? Par ce qu'elles ont gardé d'actuel, ces questions méritent de mobiliser les élèves.

POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie et ressources documentaires :

- Azéma Jean-Pierre (dir), Jean Moulin face à l'histoire, Champs Flammarion, 2004.
- Lagarrigue Max, 99 questions sur ... la France sous l'Occupation, CRDP de Montpellier, 2007.
- Muracciole, Jean-François La France pendant la Seconde Guerre mondiale, Le Livre de Poche,
- Rousso Henry, les Années Noires, Découvertes Gallimard (n° 156), nouvelle édition 2009.
- Elgey Georgette, La république des illusions, 1945-1951, Fayard, 1993

Sitographie :

certains sites proposent des ressources pédagogiques de qualité. On pourra s'appuyer sur les suivants :

- voyage ou permet une visite virtuelle du seul camp de concentration nazi sur le territoire français
www.crdp-strasbourg.fr/struthof
- « Chemins de mémoire » : résultat d'une coopération entre différents ministères, ce site est administré par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) :
www.cheminsdememoire.gouv.fr
- Site « Histoire et mémoires des deux guerres mondiales » : ce site du CRDP Champagne-Ardenne explore des pistes de réflexion didactiques autour des relations entre mémoire et histoire en classe : www.crdp-reims.fr/memoire

Parmi les nombreuses ressources de l'INA :

- « Charles de Gaulle, paroles publiques » :
www.ina.fr/fresques/de-gaulle
- « Mémoires de la Shoah » : recueil interactif de témoignages filmés
www.ina-entreprise.com/entreprise/activites/production-edition/memoires-shoah.html

La V^e République, une République d'un nouveau type ?

Les mutations de l'Europe au XIX^e siècle – qu'elles soient économiques, sociales ou politiques – ouvrent une phase nouvelle dans l'histoire de l'humanité. On étudie ces mutations à travers l'histoire de la France, de 1830 à nos jours.

Sujets d'étude	Une situation au moins	Orientations et mots-clés
5. La Ve République, une République d'un nouveau type ?	<ul style="list-style-type: none"> - De Gaulle et la première élection présidentielle au suffrage universel - Mai 1968 - La cohabitation 	<p>On montre comment la Ve République transforme durablement la vie politique avec l'élection présidentielle au suffrage universel et le renforcement du pouvoir exécutif. On insiste sur la crise de mai 68, l'alternance, la cohabitation et le quinquennat</p>

Les sujets d'étude sont tous obligatoires. Pour chaque sujet d'étude, on retient au moins une situation parmi celles indiquées et on garde la liberté d'en traiter d'autres tirées de la liste du programme ou à l'initiative de l'enseignant.
Bulletin officiel spécial n°2 du 19 février 2009

LE SUJET D'ÉTUDE

Articulation avec le thème annuel - Définition du sujet d'étude

Dans le cadre des mutations profondes que la France a connues aux XIX^e et XX^e siècles, ce sujet d'étude s'inscrit chronologiquement à la suite du précédent sur les débuts de la IV^e République. Le point d'interrogation dans la formulation du sujet invite à questionner les écarts entre continuité et rupture, entre principes et pratiques de la constitution depuis 1958.

Il ne s'agit pas de faire une analyse institutionnelle de la **V^e République**, ni d'établir une chronologie des faits politiques de 1958 à nos jours. L'étude interroge, sur le temps court du dernier demi-siècle (1958-2010), l'évolution du régime républicain et notamment les pratiques du **pouvoir exécutif** en privilégiant les éléments de rupture dans la vie politique française.

Contenus et enjeux

La mise en place de la V^e République est liée à la crise politique née de la guerre d'Algérie. Si la continuité des symboles et des principes fondateurs sont inscrits dans le préambule et les premiers articles de la constitution du 4 octobre 1958 qui maintiennent le parlementarisme, ce sont les ruptures qui traduisent la nouveauté du régime :

L'affaiblissement du Parlement dans son fonctionnement comme dans son activité se fait au profit d'un bicéphalisme exécutif (président et gouvernement) parfois problématique.

La **présidentialisation du régime** est légitimée par les Français lors du référendum d'octobre 1962 qui consacre l'élection du président de la République au suffrage universel.

Le président est dorénavant le représentant direct de la Nation, incarnation exclusive de l'État et la personnalité historique du général De Gaulle renforce ce phénomène par son verbe, son prestige et sa vision planétaire. Le régime qui ne semble mis en place que pour lui montre sa capacité à durer, à

permettre des alternances politiques inimaginables au début des années 60, voire l'expression tout aussi inimaginable de forces populistes (présidentielle de 2002). La mise en place du quinquennat au début du XXI^e siècle change la donne initiale et par le raccourcissement de la durée du mandat et par la coïncidence entre élection présidentielle et élections législatives.

Le professeur pourra choisir, ou un plan thématique, ou une progression chronologique dont le fil conducteur est constitué par les rapports entre les deux pouvoirs et par l'impact à géométrie variable de l'autorité présidentielle en fonction de la conjoncture et de l'adhésion des Français.

Il distinguera, par-delà la transition, trois types de situations :

- Le président soutenu par une majorité présidentielle. La présidentialisation gaullienne (1958-1969) s'affirme par une pratique assurée, assumée et légitimée par l'opinion lors du tournant de 1962 et s'achève par le rejet du modèle et l'insatisfaction croissante qui éclate en mai 68; Pompidou, Giscard d'Estaing, Mitterrand, Chirac et Sarkozy connaissent dans la totalité ou une partie de leur(s) mandat(s) cette situation d'un pouvoir présidentiel prédominant.
- L'ouverture : elle est parfois rendue nécessaire par une majorité parlementaire fragile (1988) ou est le fait d'une politique délibérée d'un président de la République pourtant fort d'une majorité assurée (2007).
- La cohabitation se produit à trois reprises (soit 9 ans en deux septennats) à partir des règles du jeu apparemment consensuelles entre le président qui se soumet au choix des électeurs et le chef de l'opposition devenue majoritaire au Parlement, nommé 1^{er} ministre. Cette situation illustre les limites de la présidentialisation du régime.

La lecture immédiate de l'actualité peut faire la liaison avec une réflexion sur le **fonctionnement démocratique en Éducation civique**.

LES SITUATIONS

Le choix des situations traduit la place cardinale du président de la république dans la vie politique française depuis 1962.

De Gaulle et la 1^{ère} élection présidentielle au suffrage universel

Cette situation traite du moment fondateur de la V^e République. Le referendum du 28 octobre 1962 (62 % de oui mais 46 % des inscrits) assure la primauté du président sur l'Assemblée face au peuple qui l'a légitimé. Ce recours direct à la nation confirme le triomphe des idées politiques d'une personnalité hors norme, toujours hostile au régime des partis et à la subordination du gouvernement aux majorités instables du parlement.

La solidité de cette révision constitutionnelle tient dans l'adhésion des Français qui la confirme aux élections législatives de novembre 1962 en donnant une large majorité aux gaullistes suite à la dissolution de l'Assemblée après une motion de censure contre le nouveau gouvernement Pompidou. Seule la durée du mandat à 7 ans est réduite à 5 ans lors de la révision du quinquennat en 2000.

Mai 1968

Cette *situation événementielle* est symbole d'une insatisfaction croissante de la société et d'une adhésion de plus en plus réticente à une pratique autoritaire du pouvoir. Entre 1965 et une réélection mal assurée avec la surprise du ballottage au premier tour et 1969, date de son retrait de la vie politique après l'échec référendaire sur la Participation, de Gaulle engendre un mécontentement social qui culmine lors de la crise de mai- juin 1968 par la révolte étudiante et les occupations des entreprises.

Le professeur ne fera pas l'histoire détaillée ce mouvement multiforme, social et culturel. Il s'attachera plutôt à analyser l'affrontement entre les pratiques du pouvoir gaullien (personnalisation, censure d'État notamment à l'ORTF) et la jeunesse incomprise, porteuse de changements sociétaux qui ont marqué les décennies suivantes.

La cohabitation

Elle concerne *une situation structurelle*, trois périodes inégalement courtes mais originales de la V^e République (1986-1988, 1993-1995, 1997-2002). Elles se caractérisent par une dyarchie au pouvoir exécutif, puisque les présidents élus entre 1981 et 2002 ne disposant jamais d'une majorité parlementaire aux élections législatives en cours de mandat, sont conduits à nommer un premier ministre parmi des personnalités opposées à leur politique.

La révision constitutionnelle du quinquennat, différée depuis Pompidou trouve là une issue favorable pour permettre une adéquation de durée entre le mandat présidentiel et celui des députés. Le professeur étudiera les symptômes de crise politique instaurée par cette situation de conflit institutionnel au plus haut sommet de l'État (réserves, refus de signer des ordonnances, critiques par communiqués de presse, concurrence en cas de compétition électorale pour les deux dernières cohabitations). Il fera constater aux élèves que la tension fréquente semble profiter au chef de l'État, confirmant une lecture présidentielle de la V^e République.

POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie et ressources documentaires :

- Sirinelli Jean-François, *La V^e République*, collection Que sais-je, PUF, 2010
- Berstein Serge, Wievorka Olivier, Winock Michel, *La République recommencée de 1914 à nos jours*, Seuil, 2004
- Jansen Sylvie, *Les pouvoirs et le citoyen, IV^e et V^e Républiques*, La documentation photographique, n°8017
- Brechon Pierre (dir.), *Les élections présidentielles en France*, Les Études de la DF, 2008
- Tronquoy Philippe (dir.), *La V^e République, permanence et mutations*, Cahiers français, n°300, 2001

Ressources audio-visuelles :

- *Le 13 mai 1958 avec participation de J. Lacouture*, CNDP, Le XX^e siècle, L'histoire en images, 10 mn.
- *La République des Présidents*, Lassave J, CNDP - INA - La Cinquième, 1995, 75mn.
Histoire des présidents : 1945-1995 - La vie quotidienne à l'Élysée - Le pouvoir du président - Du présidentiable au président - Des républiques, des présidents.